

## ACTION DES ELUS

Crédits aux collectivités :  
une réunion début août

Marcel Rainaud intervenait hier au Sénat sur le problème de l'accès au crédit des collectivités.



► Le sénateur de l'Aude a alerté le gouvernement.

C. B.

**L**e sénateur de l'Aude Marcel Rainaud s'est dit hier « satisfait » de la réponse apportée à sa question par la ministre de la Réforme de l'État. Concernant le problème de l'accès au crédit des collectivités territoriales, qui met spécialement en péril, dans l'Aude, les investissements de prévention des inondations (*L'Indépendant* du 24 juillet), Anne-Marie Escoffier, ministre délégué auprès de Marylise Lebranchu, a rappelé que le gouvernement travaillait à un rapprochement entre la Caisse des dépôts et la Banque postale pour la création d'une banque d'investissement, et que l'idée d'une agence d'investissement était à l'étude. « *L'État se préoccupe des collectivités qui ne sont plus regardées comme des entités dispendieuses et irresponsables* », a réagi Marcel Rainaud qui a par ailleurs déli-

vré une autre information à cette occasion.

### Protection de zones habitées

« *Début août, une rencontre est prévue avec le préfet de l'Aude pour examiner les financements des investissements de prévention des inondations qui risquent d'être retardés ou abandonnés* », explique le sénateur. Sur l'enveloppe de 80 millions d'euros dédiés à la lutte contre les crues, 35 seraient actuellement en attente d'une réponse de financement. « *Il s'agit, pour la plupart, de travaux concernant la protection de zones habitées* », souligne le sénateur.

Lors de cette réunion, le président de l'Association des maires de l'Aude, Patrick Maugard, viendra poser le problème plus vaste de l'accès au crédit des collectivités locales du département.

L. R.